



# PROTOCOLE COVID 19

## 1- Principes et mesures d'accès

Les adhérents de l'ALLS JUDO doivent se présenter à l'accès de la salle pour qu'il y ait un intervalle de 5 minutes entre les groupes entrants et sortants.

La distance de 1 mètre doit être respectée en cas de file d'attente.

L'accueil sera organisé, l'ouverture de la porte automatique de l'entrée sera déclenchée par un encadrant.

Les portes intérieures devront rester ouvertes. Les vestiaires n'étant pas accessibles les familles devront pénétrer dans la salle de réunion.

Les licenciés devront être en judogi (mettre un pantalon de jogging par-dessus) venir avec un sac marqué à leur nom, une serviette de toilette et des claquettes obligatoirement pour pénétrer dans le dojo. Penser à prendre une bouteille d'eau marquée au nom du licencié.

Rappel : Pour l'accès dans la structure toutes les personnes de plus de 11 ans doivent obligatoirement porter le masque.

## 2- Accès au dojo

Pour monter sur le tatami il faut mettre sur ses mains et ses pieds, du gel hydroalcoolique (SHA) mis à disposition par le club ou se laver au savon et prendre sa serviette pour se sécher. Une prise de température peut être organisée en cas de doute.

Le travail en groupe n'est toujours pas possible, les licenciés seront seuls pour certains exercices et travailleront sur toute une séance avec un seul partenaire. Les fratries seront invitées à évoluer ensemble.

La mairie demande que les tenues soient lavées après chaque entraînement. La fédération préconise pour les jeunes que le judogi soit nettoyé toutes les 5 séances. Le club vous demande si vous ne pouvez pas laver les tenues de les suspendre à l'extérieur de chez vous au moins sur une demi-journée.

Toutes sorties du tatami pour les toilettes ou autre oblige le licencié à utiliser systématiquement le SHA. Du désinfectant sera à disposition pour le nettoyage des toilettes et poignées de portes.

## 3- Principes et mesures de sortie

A la fin du cours les licenciés reprendront leurs vêtements laissés dans le sac marqué à leur nom, ils mettront leur serviette, bouteille d'eau et claquettes. La sortie s'effectuera par l'issue de secours pour éviter les croisements de personnes.

Dès la sortie du tatami les plus de 11 ans devront porter un masque obligatoirement.

## 4- Mesures spécifiques

Pendant tout l'entraînement les fenêtres et issues de secours resteront ouvertes en permanence.

Du gel hydroalcoolique (SHA) sera à disposition près du tatami et à l'entrée de la salle.

Chaque sportif peut s'il le désire porter un masque pendant sa pratique

Les enseignants seront dotés durant tous les cours d'une visière et garderont le plus possible la distanciation physique avec les licenciés.

Nom et prénom du représentant légal :

Accepte ce protocole et s'engage à le respecter et le faire respecter à (nom et prénom du licencié)

Orléans le (date)

signature :